

DEMANDE D'ACTIVITÉ EN RÉSERVE NATURELLE NATIONALE

Vous avez un projet situé dans une réserve naturelle nationale. Avant d'en faire la demande, vous devez vérifier que ce projet est compatible avec le décret de création de la réserve naturelle. Ils sont téléchargeables à l'adresse :

<http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Milieus-naturels-et-biodiversite/Reserves-naturelles>

Vous avez également tout avantage à contacter préalablement le gestionnaire de la réserve pour qu'il vous conseille dans la définition de votre projet (voir dernière page).

TYPE D'ACTIVITÉ

- DEMANDE DE TRAVAUX (ex : sentier, débroussaillage, etc)
- DEMANDE DE MANIFESTATION SPORTIVE (ex : trail, etc)
- DEMANDE DE TRAVAIL SCIENTIFIQUE
- DEMANDE DE CIRCULATION (véhicules à moteur) OU SURVOL (hélicoptère, drone)
- AUTRE DEMANDE (ex : manifestation culturelle, autres)

Précisez :

OBJET / LIBELLE DE LA DEMANDE

DATE DE LA DEMANDE : (JJ/MM/AAAA)

DEMANDEUR

Nom – Prénom ou
Dénomination Sociale*

Adresse

Courriel

Téléphone

CONCERNE LA OU LES RÉSERVE(S) NATURELLE(S) DE :

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> CARLAVEYRON |
| <input type="checkbox"/> VALLON DE BERARD |
| <input type="checkbox"/> AIGUILLES ROUGES |
| <input type="checkbox"/> SIXT-FER-A-CHEVAL / PASSY |
| <input type="checkbox"/> PASSY |
| <input type="checkbox"/> CONTAMINES-MONTJOIE |
| <input type="checkbox"/> DELTA DE LA DRANSE |
| <input type="checkbox"/> ROC DE CHERE |
| <input type="checkbox"/> BOUT DU LAC D'ANNECY et /ou PÉRIMÈTRE DE PROTECTION |

DÉSIGNATION DU TERRAIN CONCERNÉ PAR LA DEMANDE

Commune(s)	<input type="checkbox"/> Chamonix Mont-Blanc
	<input type="checkbox"/> Doussard
	<input type="checkbox"/> Les Contamines-Montjoie
	<input type="checkbox"/> Les Houches
	<input type="checkbox"/> Passy
	<input type="checkbox"/> Publier
	<input type="checkbox"/> Sixt Fer-à-Cheval
	<input type="checkbox"/> Talloires
	<input type="checkbox"/> Vallorcine
Section(s) cadastrale(s)	
Numéro(s) de(s) parcelle(s) cadastrale(s)	
Lieu(x) dit(s)	
Nom du (des) propriétaire(s) du terrain	

DATE DE L'ACTIVITÉ ENVISAGÉE ET/OU DURÉE SOUHAITÉE DE LA DEMANDE

--

NOTE DÉTAILLÉE PRÉCISANT L'OBJET, LES MOTIFS ET L'ÉTENDUE DE LA DEMANDE : (matériel utilisé, recours à des prestataires, déroulement, logistique, accès, ...)

CARTE DE LOCALISATION ET ACCÈS, le cas échéant : joindre un plan à échelle suffisante permettant de situer précisément l'opération projetée au sein de la réserve naturelle, avec un fond IGN au 1/25 000 par exemple

PLAN DÉTAILLÉ DES OUVRAGES À EXÉCUTER OU DES ZONES AFFECTÉES PAR LA DEMANDE : joindre un croquis précis des travaux ou constructions, plan de l'itinéraire de la manifestation sportive, plan du couloir aérien...

ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 :

L'évaluation des incidences Natura 2000 est une étude requise préalablement à la réalisation de certaines activités ou projets afin de vérifier qu'ils ne portent pas atteinte aux habitats et espèces patrimoniales présents sur le site. Toutes les réserves naturelles de Haute-Savoie font partie du réseau Natura 2000. Les projets soumis à autorisation au titre d'une réserve naturelle doivent donc aussi faire l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000.

Le demandeur est invité à préciser ci-dessous les incidences possibles du projet sur le site N2000. Il peut se référer au Formulaire Standard de Données du site sur l'INPN pour obtenir la liste des espèces et des habitats d'intérêts communautaires. Il doit prendre contact avec la structure animatrice du site N2000 qui l'accompagnera dans l'évaluation des incidences.

Milieus présents sur l'emprise du projet (Pour chaque milieu, on fera mention, dans la mesure du possible, des activités qu'ils supportent et de leur fréquence (exemple : prairie fauchée tous les ans ; terrain de sport régulièrement utilisé ;etc.)

- Zone urbanisée ou construite
- Routes et accotements
- Autre milieu artificialisé (préciser si possible : carrière, terrain de sport, camping, etc.)
- Jardin, verger, zone maraîchère, vigne
- Grande culture
- Friche, jachère
- Prairie (préciser si possible : pré de fauche ou pâture)
- Autre milieu ouvert (préciser si possible : lande, fourré, etc.)
- Forêt (préciser si possible : feuillus, résineux ou mixte)
- Plantation de peupliers
- Bosquet
- Haie (préciser si possible : haie arbustive ou arborée, continue ou non, etc.)
- Vieux arbres (préciser si possible :alignements, isolés, têtards, etc.)
- Cours d'eau (préciser si : bancs de sables, fourrés, forêt, etc.)
- Plan d'eau (préciser s'il est compris dans une chaîne d'étangs)
- Mare (préciser si possible si elle est végétalisée ou non)
- Fossé
- Autre zone humide (préciser si possible : roselière, tourbière, etc.)
- Autre milieu (préciser si possible : grotte, falaise, etc.)

Types d'incidences potentielles générés par le projet, la manifestation ou l'intervention (Cocher les cases potentiellement concernées. Préciser également si l'impact est avéré ou éventuel)

- destruction du milieu par travail ou décapage du sol, installations ou constructions, changement d'occupation du sol, comblement de zones humides, abattage d'arbres ou de haies...

- détérioration du milieu par piétinement, circulations de véhicules motorisés ou non, drainage et assèchement

- détérioration du milieu par pollution directe ou indirecte (traitements, rejets...)

- détérioration du milieu par abandon des pratiques de gestion courante, déprise, enfrichement...

- perturbation d'espèces par la fréquentation humaine, les émissions de bruits, de poussières, l'éclairage (notamment de nuit), la rupture de corridors écologiques...

CONCLUSION SUR L'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

- Aucun effet notable n'existe sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaires. (à justifier)

- Des effets notables existent sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaires : il est alors nécessaire de poursuivre l'évaluation des incidences selon le contenu précisé dans l'article R 414-23 du code de l'environnement. Les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation mises en œuvre doivent être précisées (joindre si besoin tout document)

AUTRES RÉGLEMENTATIONS CONCERNANT LE PROJET (le demandeur s'engage alors à faire les démarches nécessaires auprès des services concernés pour en obtenir les autorisations)

<input type="checkbox"/>	CODE DE L'ENVIRONNEMENT
<input type="checkbox"/>	Loi sur l'eau
<input type="checkbox"/>	Étude d'impact
<input type="checkbox"/>	Sites inscrits/classés
<input type="checkbox"/>	Espèces protégées
<input type="checkbox"/>	Autres (préciser) : <input type="text"/>
<input type="checkbox"/>	CODE DE L'URBANISME
<input type="checkbox"/>	Déclaration préalable
<input type="checkbox"/>	Permis de construire
<input type="checkbox"/>	Autres (préciser)
<input type="checkbox"/>	CODE DU SPORT (exemple des manifestations sportives)
<input type="checkbox"/>	AUTRES (Préciser) : <input type="text"/>

Fait à

, le

Signature du demandeur

Cette demande est à envoyer :

sous format papier :

Direction Départementale des Territoires
Service eau et environnement
Cellule milieux naturels, forêt et chasse
15 rue Henry Bordeaux
74998 Annecy CEDEX 9

OU

sous format électronique en PDF

en fichier de 4 Mo maximum
plusieurs fichiers si taille globale >4Mo
à : ddt-see-mnfc@haute-savoie.gouv.fr

- Cet imprimé est téléchargeable en PDF et ODT sur :
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Milieux-naturels-et-biodiversite/Reserves-naturelles>
- Les décrets de création des réserves naturelles sont téléchargeables sur <http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Milieux-naturels-et-biodiversite/Reserves-naturelles>
- Délais d'instruction : la réponse à la demande interviendra dans un délai de **4 mois** maximum à compter de sa réception en DDT
- Si le dossier est jugé incomplet, des compléments vous seront demandés par courrier électronique ou postal, prolongeant le délai d'instruction du temps de leur réception à la DDT
- Procédure d'instruction : selon la nature de l'activité demandée, il est possible que vous soyez invités à présenter votre demande à la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (préfecture de Haute-Savoie) ou au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (préfecture de la région Rhône-Alpes)
- Pour tout renseignement d'ordre général sur Natura 2000, voir :
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/reseau-europeen-natura-2000-1>
- Pour tout renseignement sur Natura 2000 en Haute-Savoie, voir :
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Milieux-naturels-et-biodiversite/Natura-2000>
- Pour connaître les limites des réserves naturelles ou celles d'autres zonages, voir :
https://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map
- Pour les manifestations sportives, voir :
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/Demarches-administratives/Activites-reglementees/Manifestations-sportives-culturelles-ou-festives>

Contacts :

- Gestionnaire des réserves naturelles :
ASTERS-CEN74 <http://www.cen-haute-savoie.org>
rn74@cen-haute-savoie.org
- Contact à la DDT pour toute précision sur votre demande :

Catherine GARDAVAUD	catherine.gardavaud@haute-savoie.gouv.fr	04.50.33.78.11
Sébastien MALAN	sebastien.malan@haute-savoie.gouv.fr	04.50.33.79.46
Romain CLÉMENT-PALLEC	romain.clement-pallec@haute-savoie.gouv.fr	04.50.33.79.49

Service des réserves naturelles de Haute-Savoie

Responsable de service

• Nila SOUPRAYEN-CAVERY	m74@cen-haute-savoie.org	04.50.66.47.55 06 23 86 58 37
-------------------------	--	----------------------------------

Réserve naturelle de Sixt-Fer-à-Cheval /Passy

• Violaine LAUCOIN	violaine.laucoin@cen-haute-savoie.org	06.17.54.28.73
• Thibaut Van Rijswijk	thibaut.van-rijswijk@cen-haute-savoie.org	06 17 54 45 73
• Jean José RICHARD-POMET	jean-jose.richard-pomet@cen-haute-savoie.org	06.17.54.47.34

Réserves naturelles du Massif des Aiguilles Rouges (Aiguilles Rouges, Carlaveyron, Vallon de Bérard)

• Marion GUITTENY	marion.guitteny@cen-haute-savoie.org	07 54 80 12 59
• Laurent DELOMEZ	laurent.delomez@cen-haute-savoie.org	06.17.54.40.15

Réserve naturelle du Delta de la Dranse

• Lise CAMUS-GINGER	lise.camus-ginger@cen-haute-savoie.org	06.34.01.36.84
• Rémy DOLQUES	remy.dolques@cen-haute-savoie.org	06.17.54.18.50

Réserve naturelle des Contamines-Montjoie

• Maïlys COCHARD	mailys.cochard@cen-haute-savoie.org	06.23.43.72.83
• Geoffrey GARCEL	geoffrey.garcel@cen-haute-savoie.org	06.17.54.39.38

Réserve naturelle de Passy

• Clémentine AGERON	clementine.ageron@cen-haute-savoie.org	06.69.07.91.04
• Julien HEURET	jules.heuret@cen-haute-savoie.org	06.19 04 34 07

Réserves naturelles de Bout du lac d'Annecy et Roc de Chère

• Lise CAMUS-GINGER	lise.camus-ginger@cen-haute-savoie.org	06.34.01.36.84
• Rémy PERIN	remy.perin@cen-haute-savoie.org	06 01 44 34 11

Structures animatrices des sites Natura 2000

Réserves	Site Natura 2000	Structure porteuse
RNN de Sixt-Fer-à-Cheval /Passy RNN de Passy	Haut Giffre	SIVM du HAUT-GIFFRE LETERTE Pauline – 04.50.18.76.16 p.leterte@montagnesdugiffre.fr
RNN des Aiguilles Rouges RNN de Carlaveyron RNN du Vallon de Bérard	Les Aiguilles Rouges	CCVCMB antoine.boisset@ccvcmb.fr 04 50 53 67 51
RNN du Delta de la Dranse	Delta de la Dranse	DDT de la Haute Savoie MALAN Sébastien – 04.50.33.79.46 sebastien.malan@haute-savoie.gouv.fr
RNN des Contamines-Montjoie	Les Contamines-Montjoie	Commune Contamines-Montjoie – 04.50.47.00.20 info@mairie-lescontamines.com
RNN du Bout du Lac d'Annecy RNN du Roc de Chère	Cluse du lac d'Annecy	SILA MARTIN Thomas – 04.50.66.77.77 thomas.martin@silaf.fr